

NUMÉRO
58

La Plaine

74
733

La Ville encore plus proche de nous

7

COMMUNE D'AVUSY
TROIS VILLAGES, UN CŒUR



AVUSY
ACTUALITES

Sommaire n° 58

Édito de René Jemmely, maire 2015 – 2019 : fin de législature en vue	3	Sociétés communales Anniversaires et jubilés	10
Le billet de Didier Fleck, adjoint Bonheur d'État ?	4–5	Social	11
Le billet du CM Course d'école du 25 juin 2019	5	Informations utiles	12–13
Les commissions Adaptation de la levée des déchets	6	Politique Les décisions du Conseil municipal	14
Communiqué Inauguration de la ligne 77	7	Fêtes de fin d'année Fenêtres de l'Avent	15
Reportage photos Manifestations	8	Agenda Calendrier des manifestations	16
Des aînés à l'honneur Anniversaires et jubilés	9		

Impressum

Éditeur responsable
Mairie d'Avusy

Maquette graphique
Candy Factory

Prochaine parution
1^{er} juin 2020

Délai pour la remise des articles
1^{er} mai 2020

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF
avusy.ch/bulletin-communal-dinformation

Mairie d'Avusy

Coordonnées de contact
Rte du Creux-du-Loup 42
1285 Athenaz (Avusy)

Tél. 022 756 90 60
Fax 022 756 90 61

info@avusy.ch
www.avusy.ch

Horaires de la réception
Lundi, mercredi, vendredi : 9h à 12h et 15h à 17h
Mardi, jeudi : 10h à 12h et 15h à 18h



2015 – 2019 : fin de législature en vue

Au printemps prochain, vous serez appelés à élire un nouveau Conseil Municipal ainsi qu'un nouvel Exécutif. Au nom de celui-ci, je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée. Nous nous sommes engagés à gérer notre commune au plus près des intérêts et du bien-être de ses citoyens.



Après quatre ans d'activité dans cette nouvelle législature avec la fonction de maire, je peux témoigner que la tâche confiée a été très ardue, compte tenu des différents défis que nous nous étions fixés.

En préambule, je tiens à saluer la collaboration de mes deux adjoints, de l'équipe du secrétariat communal, ainsi que des divers services extérieurs sur lesquels, j'ai pu compter et m'appuyer et que je profite de remercier pour tout le travail accompli.

Lors de la première séance du Conseil municipal, j'avais indiqué que cette législature serait fondée sur la communication et la transparence des dossiers en cours et à venir, ainsi qu'une gestion stricte des deniers publics. A l'heure du bilan, je me réjouis de constater que j'ai pu m'y tenir... non sans remarquer au passage qu'on me reproche ici ou là de ne pas baisser le centime additionnel. J'aimerais saisir cette occasion pour souligner qu'abaisser le centime additionnel de 2 points entraînerait une réduction moyenne d'impôts de Fr. 100.– pour le citoyen lambda. En revanche, pour la commune, le budget de fonctionnement serait grevé d'une centaine de milliers de francs par point. Ce qui aurait pour effet de nous obliger à réduire les charges qui ne sont pas fixes, soit des subventions diverses, des travaux de réfection du patrimoine, de réfection des routes et j'en passe.

Si la tâche a été très lourde, force est de constater qu'elle le devient de plus en plus avec les années, avec des réunions de plus en plus nombreuses avec l'autorité cantonale autour de dossiers et d'exigences qui se complexifient. Mais au moins avons-nous la satisfaction d'avoir pu

mener à bien nombre de ces tâches, dont je vous ai tenus informés dans les divers éditos publiés pendant cette législature et que je rappelle ici :

- Déclassement de zone de la gravière «Sablère du Cannelet» à Forestal : nous attendons le retour de la Chambre constitutionnelle afin de savoir si le référendum est conforme.
- Projet d'aménagement des terrains «Portier», propriété de la commune au centre du village d'Athenaz : le lauréat du concours d'aménagement sera connu en fin d'année 2019 et présenté à la population début 2020, en espérant une réalisation rapide.
- Une œuvre d'art souhaitée de longue date par le Conseil municipal verra le jour au CCA au début de l'année prochaine.
- Modernisation du site internet de la commune ainsi que de l'activité administrative de celle-ci.
- Limitation du trafic transfrontalier et modération de trafic dans nos villages.
- Démarches pour rendre de plus en plus attractive l'offre des TPG, avec la création de nouvelles lignes et l'augmentation des dessertes.

Vous l'aurez compris, il ne s'agit que d'un aperçu des tâches menées par votre Exécutif avec beaucoup de volonté, d'enthousiasme et de projets dont j'ai bon espoir que nous parviendrons à les concrétiser ou au moins à les mettre sur les rails d'ici à la fin cette législature.

René Jemmely
Maire

Bonheur d'État ?

Vous l'aurez peut-être lu : un petit groupe de citoyens genevois planche depuis deux ans sur un projet visant à faire inscrire dans la Constitution un indice de «bonheur cantonal brut». À première vue, même si divers aspects de la vie «publique» – donc dépendant de choix politiques – ont à l'évidence un impact quotidien sur notre vie privée, il ne nous viendrait pas à l'idée de mettre notre bonheur entre les mains de l'État. Et pourtant...

Pourtant, à voir les considérations qui motivent le groupe en question et peut-être plus encore sa composition, on se dit qu'il y a peut-être là quelque chose à creuser.

Décalages et contradictions

En effet, ce qui contribue à donner à ce «Future Tank» (comprenez : un forum de réflexion sur le futur) une certaine crédibilité réside dans le fait qu'il est constitué de femmes et d'hommes d'âges très différents, intelligents et préoccupés d'autrui pour ce qu'on en sait, actifs dans des domaines très variés et, pour certains, affublés d'étiquettes politiques quasiment opposées.

D'autre part, leur motivation n'est pas seulement bien-pensante mais se montre plutôt clairvoyante, en même temps qu'assez ambitieuse... Comme l'énonçaient certains de ses membres dans une récente édition de la Tribune de Genève, il s'agit pour l'essentiel de «réinventer Genève ensemble, avec la population, de comprendre l'évolution de la société et de sortir des schémas politiques et économiques actuels, auxquels les gens ont de plus en plus de peine à s'identifier».

À voir l'ampleur que prennent les réflexions sur le climat, la densification de Genève, les abattages d'arbres, le développement de l'aéroport et l'on en passe, on ne saurait leur donner tort. Les résultats des récentes élections fédérales en sont aussi des indices, de même que de nombreuses lettres de lecteurs dans la presse jusqu'à celle, récente aussi, de Michel Barde – ancien directeur général de la Fédération de entreprises romandes Genève – disant les effets pervers de la densification à outrance, y compris pour des milieux traditionnellement porteurs du développement économique comme les PME.

Alors oui, l'État pourrait avoir à arbitrer les contradictions de ce «nouveau monde» pour l'aider à gagner en cohérence et en harmonie entre les citoyens. Une tâche allant au-delà de la notion de partage de la prospérité, déjà présente dans la Constitution. Une tâche sûrement pas facile. Pas plus sans doute qu'elle ne le serait pour le Future Tank si tel de ses membres, chantre du développement de l'aéroport, devait prendre en compte les aspirations au bonheur des riverains de celui-ci; si telle autre, députée de l'extrême-gauche, devait affronter la classe moyenne qui s'estime rançonnée par les ponctions sociales; et si, last but not least, telle autre encore, brillante étudiante, devait faire face à des jeunes en rupture de formation qui pensent n'avoir aucune chance face aux exigences de ce monde. Il va de soi aussi qu'en s'inspirant de modèles déjà existants ailleurs, tel

celui du petit royaume du Bhoutan qui l'a expérimenté avec succès, les membres du groupe n'ignorent évidemment pas qu'on ne saurait faire dépendre de l'État tous les ingrédients du bonheur individuel. L'activité professionnelle, par exemple, peut y contribuer pour beaucoup et là aussi les écarts sont significatifs entre «une majorité de Suisses qui se disent comblés par leur travail» (étude du cabinet de conseils EY) et «un cinquième de la population qui déclare être toujours stressé au travail et épuisé moralement» (enquête de l'Office fédéral de la statistique) !

La commune aussi

Et puis il y a bien évidemment aussi, peut-être surtout, nos natures respectives qui ont besoin – ou pas – que telles ou telles conditions soient remplies pour prétendre au bonheur. A commencer par la santé... et ce n'est sans doute pas par hasard que le Conseil d'État a adopté récemment un premier plan de promotion de la santé de la population, aussi large qu'ambitieux. Impératives pour beaucoup aussi (le soussigné ne s'en est jamais caché !) des relations humaines de qualité en famille, avec des amis et au travers d'activités partagées... comme la politique communale. Même si le système fédéraliste qui régit notre pays n'attribue pas de grands pouvoirs aux communes, le petit «État» que représente la nôtre a toute latitude de se préoccuper de ses aînés, de ses jeunes, de s'enquérir des avis et souhaits de ses habitants, d'encourager les activités de proximité et par-là les contacts humains. Tout en s'efforçant de lui garder son identité et son cadre, eux aussi sources de bonheurs pluriels pour qui sait le reconnaître !





Pour conclure, on dira que si l'État – le fédéral comme le cantonal – ne saurait être investi d'un pouvoir de dispenser le bonheur, il peut viser l'institution de conditions de base qui au moins n'affecteraient pas a priori la quête de celui-ci. Et c'est bien ce que propose le Future Tank en demandant l'inscription d'un indice de «bonheur cantonal brut» dans la Constitution. Un indice qui, comme d'autres, évoluerait au gré des époques et pourrait influencer les choix politiques. Restera, le cas échéant, à identifier les critères et les indicateurs à même de définir cet indice et à mettre en œuvre les mesures qui permettront de l'améliorer au fil des temps. Bonne chance !

Didier Fleck
Adjoint

DÉFINITION ET QUESTION

Présentant dans son édition du 30 septembre dernier un ouvrage du sociologue et chercheur à l'Université de Neuchâtel Gaël Brulé – «Le bonheur n'est pas là où vous le pensez : itinéraire vers une vie plus heureuse» – l'hebdomadaire Migros Magazine titrait : «Le bonheur dépend de l'écart entre ce qu'on a et ce qu'on veut». Une définition qui en vaut sans doute une autre, tant il est difficile de cerner le sujet et tant elle peut différer d'un individu à l'autre, voire d'un moment de la vie à un autre. Mais à force de chercher à combler cet espace, ne risque-t-on pas d'oublier d'apprécier à sa juste valeur ce qu'on a, ce qu'on vit et ce qu'on fait d'agréable et de bien ? La réponse nous appartient. *DF*

Course d'école du 25 juin 2019

Le 26 mars 2019, sur proposition de l'Exécutif, le Conseil Municipal a pris la décision de dissoudre le fonds de bienfaisance Quilby.

L'origine de ce fonds est une donation faite par une dame dans les années 1980 dans le but que les intérêts annuels financent tout ou partie des courses d'école. Il faut savoir que dans les années 1990 le libor 3 mois était situé entre 8 - 10 % environ (source : <https://fr.global-rates.com/taux-de-interets/libor/franc-suisse/1990.aspx>), les intérêts n'étaient donc pas négatifs comme de nos jours !

Le maintien de cette somme aurait obligé la commune d'Avusy à créer un règlement pour le fonds ce qui aurait été trop lourd. Toutefois afin de respecter la volonté de la donatrice cette somme a été attribuée pour une course d'école dont chaque enfant a pu en profiter.

La sortie a été partagée en deux, les plus petits de 1 à 4 ans sont allés au Signal de Bougy faire de l'accrobranche et profiter des installations existantes. Alors que les plus grands sont allés en Gruyère visiter le château, la fromagerie et visiter un ancien bunker de la 2^{ème} guerre mondiale.



Serge Guinand
Conseiller municipal

Adaptation de la levée des déchets

L'environnement est un sujet à la mode et la politique actuelle se doit de composer avec ce facteur important influençant désormais notre vie quotidienne. Telle Pénélope et son ouvrage sans cesse remis sur le métier, les autorités communales sont dès lors amenées à adapter régulièrement la gestion des déchets à l'actualité des comportements et des réglementations.

La Commune d'Avusy n'a quant à elle pas attendu 2019 pour entreprendre des actions dans ce domaine, puisqu'il y a une vingtaine d'années déjà, elle a mis en place des déchetteries permettant le tri sélectif des déchets. Puis, d'autres containers enterrés ont été installés en divers endroits de la commune au gré des nouvelles constructions.



Aujourd'hui, une réflexion relative aux infrastructures, amorcée il y a quelques législatures, arrive à son terme. En effet, nous recourons actuellement à deux systèmes de levées, à savoir, par containers à roulettes et par containers enterrés, ce qui nécessite deux tournées distinctes avec des véhicules différents. L'objectif visé est une uniformisation des levées des ordures ménagères par abandon des containers à roulettes.

Cette modification permettra non seulement quelques économies mais également une amélioration du bilan carbone puisque les camions de ramassage limiteront leur fréquence de passage. Dans un autre registre, elle améliorera l'esthétique de nos villages.

Des nouveaux containers enterrés ou hors-sol seront donc installés à des endroits stratégiques afin de compenser la suppression des containers à roulettes. Les lieux sélectionnés résultent d'un compromis entre un plan idéal, les contraintes d'installation et les espaces pratiquement disponibles.

En collaboration avec l'Exécutif, les commissions Environnement et Travaux entreprennent, avec l'aval du Conseil municipal, la dernière étape

de localisation et d'affectation des divers containers de récupération des ordures ménagères et autres matières recyclables. Une demande d'autorisation sera alors présentée aux services cantonaux concernés pour les emplacements qui le nécessitent.

Nous ne manquerons évidemment pas de vous tenir informés du déroulement des travaux et du planning de mise en place des nouveaux points de collecte.

Nous profitons de cette communication pour vous rappeler l'importance du tri sélectif des déchets et ainsi vous encourager poursuivre l'effort important que vous consacrez à cette action bénéfique, propre à nous permettre, d'échapper à la taxe au sac.


Tout déchet trié, en plus d'induire une économie sur la facture des déchets incinérés en diminuant leur volume, permet aux matières ainsi récupérées de retrouver une seconde vie grâce au recyclage : savez-vous qu'avec 670 cannettes alu on pourrait faire un vélo ?

Et pour finir, n'oubliez pas que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !


Olivier Goy

Avec la commission Environnement


670 canettes en aluminium




= 1 vélo



19000 boîtes de conserve

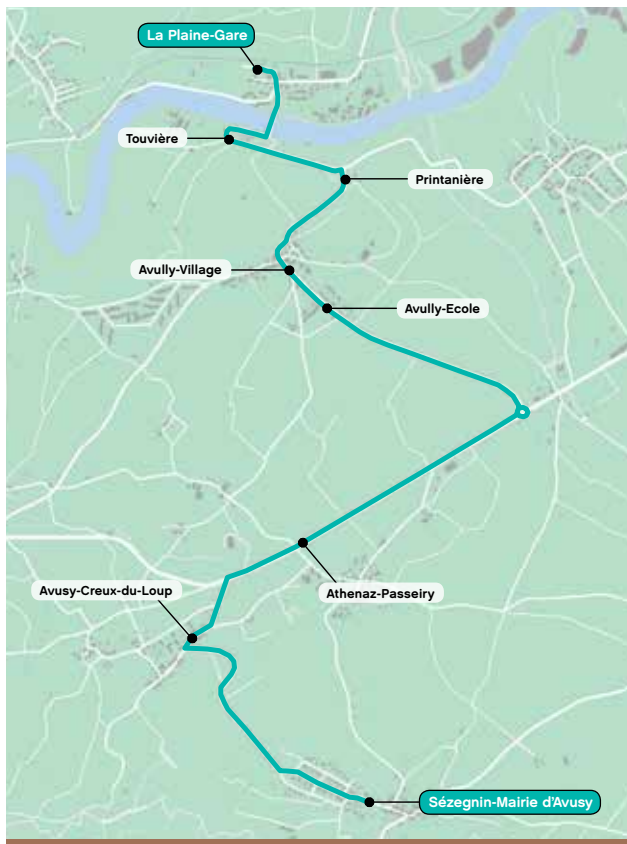


= 1 voiture



Samedi 14 décembre à 14h : tous à Sézegnin pour l'inauguration de la ligne 77 des TPG !

Personne ne peut l'ignorer : la mobilité est devenue à la fois une préoccupation politique majeure et un vaste chantier permanent, en particulier en ce qui concerne les transports publics. A la fois aboutissement d'un processus et (peut-être) début d'une autre conception des déplacements, le Léman Express bientôt inauguré en est ces temps la démonstration la plus médiatisée. Mais plus près de nous encore une autre réalisation vient en quelque sorte le compléter pour la région de la Champagne.



77

Souhaitée de longue date par les autorités locales, cette nouvelle ligne 77 des TPG en provenance de France voisine intéresse directement notre commune.

Elle reliera en effet nos trois villages de Sézegnin, d'Avusy et d'Athenaz et permettra à leurs habitants de rejoindre par Avully la gare de La Plaine. De là, le train les rapprochera du centre-ville en passant par la ZIMEYSA, Meyrin, Vernier pour aboutir à la gare de Cornavin et rejoindre ainsi le réseau du Léman Express.

La correspondance bus-train en gare de La Plaine aura lieu dans le sens pendulaire, à savoir que les attentes devraient être réduites dans les deux sens.

En ce qui concerne les horaires, le bus circulera du lundi au vendredi à une fréquence de 30 minutes du matin au soir. Il n'y a pas de service prévu le samedi et le dimanche.

Cette nouveauté méritait bien une inauguration publique en bonne et due forme.

C'est samedi 14 décembre à 14h que le premier bus en provenance d'Annemasse et en route pour La Plaine – dûment chargé de représentants des autorités de France voisine, du Conseil d'État genevois puis des élus locaux – fera halte à l'arrêt «Sézegnin-Mairie d'Avusy».

Une petite manifestation est prévue à la salle communale de Sézegnin, à laquelle toute la population de la commune est conviée; la partie officielle avec couper de ruban et quelques brèves allocutions sera suivie d'une verrée.

Heureux de voir enfin la concrétisation d'un projet toujours soutenu par les autorités, nous invitons les lecteurs de ce bulletin à nous rejoindre pour ce moment qui devrait marquer le début d'une ère nouvelle des déplacements – dans un sens ou dans l'autre – au sein du Grand Genève et pour les habitants de la Champagne en particulier.

La Mairie



Fête des Promotions - fin du cortège



La traditionnelle distribution des livres



Retour sur le spectacle



Promotions citoyennes



Présentation du livre "Avusy une commune de la Champagne genevoise"
à la division moyenne de l'école d'Athenaz



Goûter servi suite à la présentation du livre sur Avusy

Anniversaires et jubilés



Les époux Elisabeth et Kurt Flückiger célèbrent leurs noces d'or.

Ils sont entourés des trois représentants de notre commune.



Entourés des membres de l'Exécutif, c'est au tour de **Nelli et Pierre Bonny** de fêter leurs noces d'or.



«Le Feuillu» : Un coup de pouce pour de nouvelles pousses

Il y a environ 35 ans une poignée de bénévoles eut la bonne idée de créer un nouvel événement communal en reprenant une très ancienne tradition printanière de la campagne genevoise, la célébration du Feuillu, abandonnée chez nous depuis de nombreuses décennies. Ainsi naquit la fête du Feuillu d'Avusy. Son organisation en fut menée à bien jusqu'à nos jours avec la générosité de dédier entièrement les bénéfices de la manifestation pour les élèves de l'école d'Athenaz et de Ségégnin auparavant.

Au fil des années, l'équipe de bénévoles a toujours répondu présent pour la mise en place de la salle, assurer les repas, officier à la caisse, tenir le bar jusqu'au petit matin, mais aussi décorer le char des mariés, orner les tables de petits bouquets, préparer la pâte à pain pour que les enfants puissent cuire les petits pains, précurer al dente les 20 kg de pâtes, mitter la sauce tomate, etc.

Chacun se reconnaîtra dans ce qu'il a fait au fil du temps et que nous soyons excusés, si les tâches de certains n'ont pas été énumérées, tant elles ont été nombreuses ! Tout le monde s'attelait à sa tâche avec force et passion, tout le monde veillait pour que la partition soit bien respectée et que la fête batte son plein, rassemblant enfants, parents, grands-parents et tous les citoyens de la commune. Et nos petits défilaient et chantaient, encadrés par les enseignants, qui participaient pleinement à la journée.

La Mairie soutenait aussi la manifestation en différents points notamment en offrant tous les cinq ans le Château rigolo et le manège. Tous les deux ans, une belle sortie était organisée pour tous les élèves de l'école. Que de beaux moments partagés et de souvenirs pour la vie !

La belle énergie de l'ensemble du groupe était aussi récompensée par le repas du dimanche midi et de mémorables soirées raclette au printemps afin de préparer la nouvelle fête. Le plaisir d'avoir contribué, juste pour une heure, voir un peu plus, donnait le sentiment que la petite pierre apportée permettait que l'ensemble de l'édifice prenne forme le jour J.

Mais voilà, l'équipe actuelle a décidé de prendre une retraite amplement méritée. Nous ne pouvons que les remercier chaleureusement pour l'organisation de cette fête qui a été réglée comme du papier à musique et pour leur dévouement sans relâche pendant ces 35 ans.

Ainsi, un nouveau comité a décidé de prendre la relève pour que cette fête puisse continuer à avoir lieu dans la commune d'Avusy; il est composé de Serge Guinand, président, de Toni Rito, vice-président, ainsi que de Christelle Guérin, Nathalie Waelti-Baume et Ludovic Jacob.

Toutefois, il est nécessaire que de nouvelles pousses s'allient aux plus anciennes pour faire perdurer cette belle tradition, en donnant un peu de leur temps libre. Le comité se chargera de la préparation de la journée mais nous aurons besoin d'étoffer le nombre de bénévoles pour la fête du samedi et le rangement du dimanche. Comme de coutume, apéro,

saucissons et diverses salades clôtureront la manifestation le dimanche vers midi.

Donc, si vous souhaitez contribuer, au gré de votre disponibilité, à cette belle entreprise, nous vous remercions de contacter l'une des personnes ci-dessous, juste pour un petit moment le samedi et/ou le dimanche.

Avec nos remerciements anticipés.

Le Feuillu

Serge Guinand, serge.guinand@bluewin.ch – 079 484 10 73

Ludovic Jacob, jacobrl@icloud.com – 078 761 40 21



Des Fleurs avant le Pain

Chères amies et chers amis,

Certains d'entre vous m'ont demandé de fournir quelques informations supplémentaires concernant le fonctionnement cette association et également sur les personnes recevant une aide.

Ce que je vais faire avec plaisir. Tout d'abord, sachez que «DES FLEURS AVANT LE PAIN» miniassociation basée sur la spiritualité de St Vincent de Paul, a remplacé, depuis plusieurs années maintenant, l'accueil qui, pendant 11 années, s'est fait tout d'abord au Temple de Plainpalais, puis, au 20, route des Acacias à Genève. Les derniers repas des dimanches soirs ont accueilli plus de 200 personnes, ce qui devenait quasi impossible à gérer et qui explique l'arrêt de cette activité.

Aujourd'hui, mon but reste le même, à savoir : essayer d'apporter un peu de joie ou de soutien à ceux et celles qui souffrent de maladies, de vieillesse, de manque (quelqu'il soit), de dénuement (cela arrive, même en Suisse), «Des Fleurs avant le pain» se contente dirons-nous, d'aider du mieux possible une quinzaine de personnes dont je vais essayer de vous tracer le portrait, tout en respectant leur identité.

- Maria A. philippine, en attente d'une seconde greffe de rein.
- Zita A, polonaise, mari violent, maltraitée.
- Aude C. & famille, suisse, cancers multiples dans la famille, très âgée et peu de ressources.
- Jacqueline H. suisse, quasi aveugle, peu de visites, âgée, vit seule.
- Zoja K., kosovar, malade et très peu de moyens.
- Brigitte L., mari brutal, 2 jeunes enfants, instance divorce, ressources très limitées.
- Georgette L, suisse, 100 ans, visites hebdomadaires.
- Jasmika M., croate, sans travail, mère âgée à charge.
- Hélène : M., seule-pour élever 2 petites filles, sans travail et très peu d'aide.
- M.L.P., âgée, malade, assez seule, quelques visites.
- Nicole S, française, âgée, malade, peu de visites.
- Mauranne Z., étudiante suisse, sujette à de graves problèmes de santé, études à Zurich, très peu de moyens
- Et quelques autres.

Voici donc plusieurs exemples des personnes aidées. Il y a également les cas exceptionnels qui arrivent souvent durant le mois.

Et des cas où l'aide est pour plusieurs personnes de la famille.

Ces aides varient de Fr. 100.- à Fr. 400.- par mois et il me faut environ Fr. 2'000.- à Fr. 2'500.- par mois.

Jusqu'à ce jour j'avais quelques réserves qui sont hélas en train de fondre. Ce qui signifie que, sans la générosité de quelques-uns d'entre vous, je devrais arrêter.

Si vous souhaitez m'aider un peu, toutes les coordonnées de cette association se trouvent ci-dessous:

Aide, soutien, visites à personnes en difficultés

Responsable : Françoise SPAHR
 Chemin du Moulin-de-la-Grave 7A
 Case postale 6
 1285 Athenaz (Avusy)
 022 756 15 62 | 079 690 21 91
 CCP : 12-45803-5

Au nom de toutes les personnes aidées, je vous dis un immense MERCI.

Afin de trouver quelques fonds, j'organise une BROCANTE qui aura lieu le :

DIMANCHE 26 AVRIL 2020 de 9h à 17h

à la salle communale de Sézegnin
 Route du Creux-du-Loup 44

Une buvette et une petite restauration seront proposées.

Retenez bien cette date !

Parlez-en autour de vous et si vous avez de jolies choses à donner (bibelots, bijoux, petits meubles, etc.) faites-moi signe.

D'avance je vous remercie pour votre collaboration et votre soutien et vous donne rendez-vous le 26 avril 2020.

Mais vous en réentendrez parler.

Amicalement à toutes et à tous et merci pour votre aide.

Françoise Spahr

Informations utiles

Fermeture de fin d'année

Du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020 inclus.

Tous les courriers avisés (papier jaune et blanc) et colis pourront être retirés jusqu'au vendredi 20 décembre à 11h30.

A partir du vendredi après-midi, ils seront à retirer à l'**office de poste de Bernex**, selon les horaires suivants :

- lundi 23 : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- mardi 24 : de 9h à 12h
- **mercredi 25 et jeudi 26 : FERMÉ**
- vendredi 27 : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi 28 : de 9h à 11h
- lundi 30 : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- **mardi 31 au jeudi 2 : FERMÉ**
- vendredi 3 : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi 4 : de 9h à 11h

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020.

Dates des levées de déchets encombrants en 2020

- Jeudi 16 janvier
- Jeudi 19 mars
- Jeudi 18 juin
- Jeudi 20 août
- Jeudi 22 octobre
- Jeudi 17 décembre

La levée du compost est effectuée le lundi.

Cimetière : renouvellement des concessions

Les personnes ayant des proches inhumés au cimetière d'Avusy en 1999, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en 2019, sont informées de l'échéance des tombes et des cases idoines. Les demandes de renouvellement sont à adresser à la **Mairie d'Avusy, route du Creux-du-Loup 42, 1285 Athenaz (Avusy), jusqu'au 31 janvier 2020**. Passé cette date, la commune pourra en prendre possession et en disposer à son gré.

Déneigement

Nous rappelons à tous les propriétaires qu'ils ont l'obligation de déneiger

les trottoirs jouxtant leur propriété. Le règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique (F 3 15.04) stipule en effet :

Nettoyage en cas de neige et verglas :

1. En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades ou d'habitation, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.
2. Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2m.
3. Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux. Il résulte notamment de ce qui précède que le déneigement des accès aux commerces, ainsi que le déneigement des chemins privés sont de la responsabilité des propriétaires et/ou locataires.

La mairie vous remercie d'avance de bien vouloir stationner les véhicules de manière à ne pas gêner le passage des appareils de déneigement.

Sorties de ski

La commune d'Avusy, conjointement aux communes d'Avully et de Chancy, a le plaisir de vous proposer cinq sorties de ski, fixées les :

- samedi 18 janvier 2020
- samedi 25 janvier 2020
- samedi 1^{er} février 2020
- samedi 22 février 2020
- samedi 29 février 2020

Les inscriptions en ligne sont ouvertes : www.sortiesdeski.ch.

Jobs d'été 2020

Tous les jeunes avusiens, dès 16 ans révolus, souhaitant travailler sur la commune cet été peuvent postuler pour un job d'été à la mairie pour des travaux de conciergerie.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae d'ici au 31 mars 2020 directement à la mairie d'Avusy.

Le nombre de places est limité.

Médailles de chiens 2020

Elles seront disponibles à la mairie dès le 6 janvier 2020.

Pièces à présenter :

- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale Amicus;
- Attestation d'assurance responsabilité civile 2020;
- Carnet de vaccination à jour (rage);
- si nécessaire, l'attestation de suivi du cours TMC ou le justificatif de sa dispense délivrée par le SCAV;
- si nécessaire, l'attestation du suivi du cours pratique ou le justificatif de la dispense délivrée par le SCAV.

La médaille devra être acquise avant le 1^{er} avril 2020.

Le prix de la médaille s'élève à Fr. 10.–.

Informations sous : www.ge.ch/detenir-chien.

Nous avisons les détenteurs de chiens qu'il est interdit de promener ces derniers sans laisse dans les localités ainsi que sur les voies publiques, les écoles et leurs préaux (réglementation d'application de la loi sur les chiens M 3.45.01).

Nous remercions les détenteurs de chiens de bien vouloir ramasser leurs déjections au moyen de sacs prévus à cet effet et placés dans plusieurs lieux de la commune **et de les jeter dans la poubelle la plus proche.**

Opérations électorales pour 2020

- 5 février votation populaire
- 15 mars élection des conseils municipaux et premier tour de l'élection des exécutifs communaux
- 5 avril second tour de l'élection des exécutifs communaux
- 26 avril premier tour de l'élection du Pouvoir judiciaire
- 17 mai votation populaire et second tour de l'élection du Pouvoir judiciaire
- 27 septembre votation populaire
- 29 novembre votation populaire

Abonnement annuel UNIRESO

La commune d'Avusy souhaite promouvoir l'utilisation des transports publics et soutenir la mobilité des familles. Elle subventionne tout nouvel

abonnement ainsi que tout renouvellement d'abonnement annuel unireso par la remise d'un chèque de Fr. 100.–.

Bon à savoir :

Cette offre est réservée aux personnes domiciliées sur la commune. Elle est valable pour toutes les catégories d'abonnements : junior, adulte ou senior.

Comment procéder :

- Dès le 6 janvier, compléter le formulaire en ligne que vous trouverez à l'adresse : www.tpg-commune.ch/avusy2020 (un lien figure également sur le site de la commune).
- Un courriel de confirmation avec le chèque commune à votre nom vous parviendra au maximum 48h après votre demande.
- Imprimer le chèque commune.
- Rendez-vous dans un point de vente tpg ou CFF avec une pièce d'identité ainsi que le courrier contenant le chèque sous format imprimé.

Attention à partir du 1^{er} janvier 2020, la commune ne rembourse plus les Fr. 100.– en cash à la réception de la Mairie.

PRO SENECTUTE — Gymnastique séniors Genève

1h par semaine.

Maintenir sa mobilité et son capital santé par une gym en douceur privilégiant souplesse, agilité, équilibre, endurance, force et plaisir du mouvement.

Tous les lundis de 16h à 17h à la salle communale d'Avusy à Athenaz.

Renseignements au 022 345 06 77 ou au 022 756 17 93.



Le Conseil municipal...

13 mai 2019

a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2018 ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires 2018 et les moyens de les couvrir.

a accepté par 7 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, d'ouvrir un crédit de Fr. 122'000.– pour la révision du plan directeur communal.

C'est également à l'occasion de cette séance que le bureau du Conseil municipal pour l'année à venir est élu, à savoir, à la fonction de président, M. Jacques HUTIN, tandis que M. Patrick FISCHLER est nommé vice-président.

18 juin 2019

a décidé à l'unanimité de dissoudre le «Groupement intercommunal de la Champagne pour le CASS» avec effet au 31 décembre 2018.

a autorisé le Maire à engager les travaux d'installation de nouveaux containers enterrés et hors-sol, et d'ouvrir un crédit de Fr. 360'000.– destiné à la réalisation de ces travaux.

24 septembre 2019

a accepté les huit décisions de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relatives :

- à l'octroi, en 2020, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de Fr. 5'000.– à chaque nouvelle place de crèche créée;
- à la participation du Fonds intercommunal au financement 2020 du Bibliobus;
- au financement 2020, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses pour un montant de Fr. 1'000'000.–;
- au financement 2020, par le Fonds intercommunal, de l'enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses pour un montant de Fr. 300'000.–;
- au financement d'investissements informatiques généraux pour un montant de Fr. 1'000'000.–;
- au financement d'un investissement pour l'application informatique petite enfance, pour un montant de Fr. 1'500'000.–;

- à la participation 2020 du Fonds intercommunal aux charges de fonctionnement du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) pour un montant de Fr. 7'400'000.–;
- à l'octroi, en 2020, par le Fonds intercommunal à la Ville de Genève, d'une subvention de Fr. 2'500'000.– représentant la participation des communes aux charges de fonctionnement du Grand Théâtre.

12 novembre 2019

a approuvé le budget de fonctionnement 2020 pour un montant de Fr. 5'228'788.– aux charges et de Fr. 5'241'210.– aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à Fr. 12'422.–.

a fixé le taux des centimes additionnels pour 2020 à 50 centimes.

a autorisé le Maire à renouveler en 2020 les emprunts du même genre qui viendront à échéance et à procéder à toute conversion ou remboursement anticipé si les conditions d'émission lui paraissent favorables.

a fixé les indemnités allouées au Maire à Fr. 36'000.– et aux Adjoints à Fr. 24'000.– chacun.

a accepté de fixer le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020 à Fr. 30.–.

a ouvert un crédit de Fr. 57'600.– pour le versement d'une contribution au fonds intercommunal de développement urbain destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

a approuvé les modifications des statuts du Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) du 24 août 1994.

a accepté la modification du montant des contributions annuelles des communes genevoises relatives au fonctionnement de l'ACG (Fr. 4.50 par habitant au lieu de Fr. 3.60).

a renouvelé le bureau du local de vote : présidente : Mme Françoise CERUTTI, suppléante : Mme Catherine LUGINBÜHL; vice-présidente : Mme Adélaïde CRUCHON, suppléante : Mme Daniëla KOPP.

L'intégralité des procès-verbaux des séances du Conseil municipal est disponible sur notre site internet www.avusy.ch

Fenêtres de l'Avent 2019 à Athenaz-Avusy-Sézegnin et Champlong de 18h30 à 19h30

Profitez d'une petite promenade afin de partager un moment ensemble, en toute simplicité, où la convivialité et la magie de Noël seront au rendez-vous. Un grand merci aux familles ci-après qui ont accepté de décorer une de leurs fenêtres ou entrées et qui vous accueilleront autour d'un vin chaud ou d'une petite collation. Venez nombreux faire de belles rencontres !

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1 Fam. Guglielmetti Creux-du-Loup 17 Sézegnin
2	3 Fam. Tiercy Chez le sculpteur Néry 26 Champlong	4 Fam. Rodriguez Creux-du-Loup 6 Sézegnin	5 La Loutre Local Grenand Athenaz	6 Fam. Hutin-Kronegg-Waelti Fiolages 15 Sézegnin	7 Fête de l'Escalade Sézegnin	8 Fam. Buloz L'Instant Roulotte Allues 100 Sézegnin
9 Rugby-Club Avusy Athenaz 37 Athenaz	10 Fam. Jungo-Machell Traversins 23 Sézegnin	11 Fam. Berthoud-Dörfliger Fontaine de Caroline Sézegnin	12 Mairie d'Avusy Creux-du-Loup 42 Sézegnin	13 La Pétanque Four à pain Athenaz	14 Association Jardinus À la Fontaine Athenaz	15 Fam. BrüderlinMenétrey-Mossaz-Wider Fiolages 17 Sézegnin
16 Bibliothèque-Ludothèque CCA Athenaz 37 Athenaz	17 Fam. Fournier-Galley-Jacquier-Tissot Sézegnin 66 Sézegnin	18 Fam. Buxtorf-Servais Traversins 34 Sézegnin	19 Fam. Zielazek Fiolages 25 Sézegnin	20 Fam. Ducret-Gachet-Zuliani Plantées 13 Sézegnin	21 Fam. Bettens-Pavesi Creux-du-Loup 55 Sézegnin	22 Fam. Antennen-Bosseaux-Schulz-Rouffy-Fernandez Quoattes 5 Avusy
23 Fam. Cerutti-Picod Traversins 32 Sézegnin						

Calendrier des manifestations

Janvier	11	Tournoi de Jass Salle communale d'Avusy	Mai	1 ^{er} -16	Spectacle de la compagnie Saint-Charles Salle paroissiale de Saint-Charles
	26	Vin chaud Lieu à définir		9	Le Feuillu Du château au centre communal d'Avusy
	31	Disco pour les enfants Salle communale d'Avusy		10	Brocante Salle communale de Sézegnin
Février	2	Vin chaud Lieu à définir	16	Troc Centre communal d'Avusy	
	9	Vin chaud Lieu à définir	17	Tournoi de volley-ball Salle communale d'Avusy	
Mars	13	FIFDH Salle communale d'Avusy	17	Brunch du rugby Cabane du rugby à Athenaz	
	20-5	Exposition Laiterie de Sézegnin	Juin	6-7	Glam Rock Festival Centre communal d'Avusy
	27	Soirée ArThenaz Foyer		12	Fête annuelle du parascolaire Salle communale d'Avusy
	28-29	Marché de printemps Salle communale de Sézegnin		A déf.	Spectacle d'improvisation Salle Saint-Charles
Avril	4	Bal Salle communale d'Avusy		13-14	Tournoi de pêche Étang à Meyer, Athenaz
			20-21	Tournoi de foot Centre communal d'Avusy	
			27	Promotions scolaires Centre communal d'Avusy	

Retrouvez la suite du calendrier de nos manifestations sur internet : www.avusy.ch et dans le prochain bulletin communal du mois de juin.